

2018 -

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le 04 AVR. 2018

ID : 084-218400562-20180328-2018_01_10-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018
DELIBERATION N° : 2018.01.10

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

NOMENCLATURE : 7 - Finances / 7.1 - Décisions budgétaires / 7.1.2 - Délibérations liées au budget

Date de convocation :
21 Mars 2018

Membres en exercice : 27

Membres présents : 19

Représentés : 06

Non représenté : 02

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération,



L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – Maire / J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint / M.CHRETIEN – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – P.R.MARTIN – T.VERMEILLE – M.C.FOLIO – L.BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : L.CHAVANY par C.ORTIZ / A.PERIN par J.C.AILLOT
A.SCIACQUA-LERIDON par G.CLEMENSON / S.CAPPEAU-FREJABUE par G.A.FLEURY
S.MOLINET-LECLAIRE par P.R.MARTIN / S.TRIBOLET par T.VERMEILLE

Excusés non représentés : G. RATAJEZAK / E.CRETIN-RAFFET

Secrétaire de séance : Michel CHRETIEN

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint aux finances,

VU les articles L.2312.1, L 1611-9 et D 1611-35 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au débat sur les orientations du budget,

VU la Loi du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui renforce la transparence des collectivités territoriales en modifiant les règles relatives au débat d'orientation budgétaire et exigeant la production d'un rapport comportant des informations énumérées par la Loi,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2018.
- **PROCEDE** au débat d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 29 mars 2018,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 09 / 04 / 2018 à :

• Comptabilité → Domier
→ Doc^T DOB → Préfecture

	2018 -	
--	---------------	--

Envoyé en préfecture le 05/04/2018
Reçu en préfecture le 05/04/2018
Affiché le **04 AVR. 2018**
ID : 084-218400562-20180328-2018_01_10-DE

